# Services des impôts des particuliers (SIP)

Les SIP gèrent les opérations liées aux impôts des particuliers (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, etc.) :

- accueil des usagers ;
- calcul de l'impôt ;
- recouvrement de l'impôt.

Le numéro national 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel local) permet aux usagers d'obtenir tous les renseignements nécessaires ainsi qu'une aide pour les démarches en ligne. Les services de la DGFiP y répondent de 8h30 à 19h du lundi au vendredi.

### SIP de Fougères

Centre des Finances publiques
1, rue Bad Münstereifel
CS 10605
35306 FOUGERES CEDEX

*02 99 17 25 00*
*sip.fougeres@dgfip.finances.gouv.fr*

Sans RDV : du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h
Sur RDV : les lundi, mardi et
jeudi de 13h30 à 16h

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et
de 13h30 à 16h30

### SIP de Rennes 1

Centre des Finances publiques
2, boulevard Magenta
CS 24 432
35044 RENNES CEDEX

*02 99 29 37 49*
*sip.rennes1@dgfip.finances.gouv.fr*

### SIP de Rennes 2

Centre des Finances publiques
2, boulevard Magenta
CS 24 441
35044 RENNES CEDEX

*02 99 29 37 48*
*sip.rennes2@dgfip.finances.gouv.fr*

### SIP de Saint-Malo

Centre des Finances publiques
38, boulevard des Déportés
CS 31702
35417 SAINT-MALO CEDEX

*02 99 40 61 30*
*sip.saint-malo@dgfip.finances.gouv.fr*

### SIP de Vitré

Centre des Finances publiques
7, place du Champ de foire
BP 90611
35506 VITRE CEDEX

*02 99 74 54 48*
*sip.vitre@dgfip.finances.gouv.fr*

**SIP de Montfort-sur-Meu**

Centre des Finances publiques
35, boulevard Carnot
BP 6377
35163 MONTFORT SUR MEU

*02 99 09 85 30*
*sip.montfort@dgfip.finances.gouv.fr*

**SIP de Redon**

Centre des Finances publiques
1, rue des Ecoles
CS 80261
35603 REDON CEDEX

*02 99 71 11 23*
*sip.redon@dgfip.finances.gouv.fr*

Sans RDV : du lundi au vendredi
de 9h à 12h
Sur RDV : les lundi et jeudi
de 14h à 16h

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et
de 13h30 à 16h30

## Service départemental des impôts fonciers (SDIF)

Le SDIF assure la gestion des impôts fonciers des biens affectés à l'habitation ou à un usage professionnel ou industriel. Le recouvrement de ces impôts est assuré par le SIP territorialement compétent.

**Service départemental des impôts fonciers**

Centre des Finances publiques
2, boulevard Magenta
BP 12301
35023 RENNES Cedex 9

*02 99 29 23 03*
*sdif.ille-et-vilaine@dgfip.finances.gouv.fr*

Sans RDV : du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h
Sur RDV : les lundi, mardi et
jeudi de 13h30 à 16h

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et
de 13h30 à 16h30

X

# Trésorerie amendes

La trésorerie Ille-et-Vilaine Amendes est chargée du recouvrement des amendes forfaitaires majorées et des amendes pénales émises à l'encontre de redevables domiciliés en Ille-et-Vilaine.
**Elle n'est pas compétente pour le paiement des amendes radars.**


**Trésorerie Ille-et-Vilaine Amendes**

Cité administrative
Avenue janvier
CS 72102
35021 RENNES Cedex 9

*02 99 79 77 42*
*t035030@dgfip.finances.gouv.fr*

Sans RDV : du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h
Sur RDV : les lundi, mardi et jeudi
de 13h30 à 16h

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et
de 13h30 à 16h30